

le Bureau met à l'étude un nouveau monument aux morts français des deux guerres dans le cimetière français de Spire, un monument à la mémoire des Américains tombés en franchissant le Rhin à Remagen, des monuments commémorant le passage du Rhin par la 1^{ère} armée française à Germersheim, le passage du Danube à Sigmaringen. Michael François suggère même, pour le site du Deutsches Eck à Coblenche, un monument symbolisant "La France apportant la Liberté à la Rhénanie".²³

Enfin, les autorités françaises suspendent l'érection de tout monument commémoratif pour les anciens camps d'extermination, dans l'attente de la décision du Conseil de Contrôle Interallié. Mais la discussion menée à Berlin en 1946 en vue de l'élaboration du programme du concours pour le modèle unique de monument à élever dans les camps de déportation n'aboutit pas. Dès lors, le projet de monument commémoratif pour le camp de la Neue Bremm, élaboré par André Sive*, est approuvé sans réserve par Robert Renard, officier-architecte de la Sarre.

Conclusion

En dépit des difficultés qu'il a rencontrées, le Bureau de l'architecture a tenté, durant ses trois années de fonctionnement, d'élaborer et de mener une politique architecturale et patrimoniale inspirée des principes alors en vigueur en France. Une certaine rigidité dans l'exposé des directives ne doit pas faire oublier la relative souplesse des attitudes des architectes en poste dans les Délégations. Certains établissent une réelle complicité avec les services allemands qui soutiennent la pose d'affiches de protection et leurs démarches en vue d'obtenir, auprès d'administrations récalcitrantes (une grande partie de la population n'est pas encore relogée), les matériaux nécessaires à la mise hors d'eau des grands édifices de la zone. Les projets les plus originaux du Bureau de l'architecture, concours pour le Deutsches Eck, chantiers-types, se sont heurtés au veto de la hiérarchie de Baden-Baden ou des provinces, nouvel exemple des désaccords au sein du Gouvernement Militaire.

La conception étroite d'un patrimoine allemand d'influence française aboutit néanmoins pendant les années de l'occupation au sauvetage d'un certain nombre de monuments de la zone française, qui sans la tenacité des architectes français, se seraient effondrés avant que l'Allemagne soit en mesure d'en entreprendre la restauration. Ce résultat n'est peut-être pas si négligeable, au moment où l'Allemagne, dont la conscience nationale est historiquement enracinée dans son patrimoine monumental et urbain, doit reconstruire son identité sur des ruines.

²³ Le monument aurait remplacé la statue de Guillaume I^{er}, jugée irréparable par Monnet*. Bertrand Monnet*, Compte-rendu (N. 18).